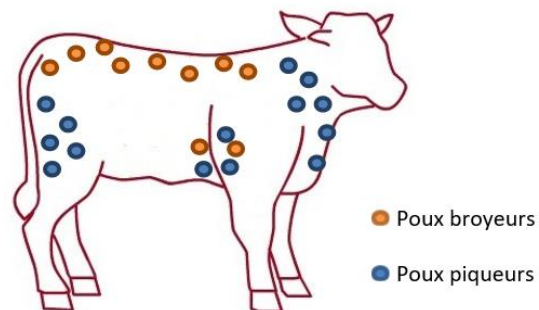
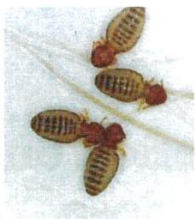


LUTTE CONTRE LES POUX EN ELEVAGE DE VEAUX DE LAIT SOUS LA MERE

Aujourd'hui **plus d'un tiers** des veaux sous la mère du département de la Corrèze arrivent à l'abattoir avec des **infestations de poux**. Ces infestations sont responsables d'une **diminution des performances zootechniques** des animaux et d'une **dépréciation des cuirs** qui aujourd'hui rentrent dans la rémunération des abattoirs (cinquième quartier).

PARASITES EXTERNES : LE POUX

Il existe deux types de poux : **les poux BROYEURS** (qui se nourrissent de débris de peaux) et **les poux PIQUEURS** (qui se nourrissent de sang).



Comment se transmettent-ils ?

- **Par contact direct entre les animaux** : taureaux >> mères >> génisses >> veaux
- **Par contact indirect** : la litière et ou le matériel encrassé de poils infestés d'œuf de poux.

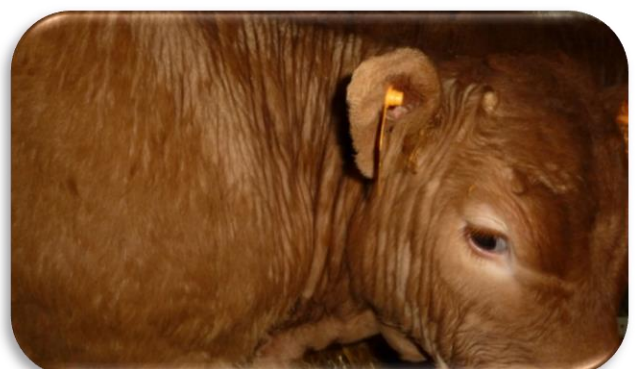
Quels sont les signes de présence de poux ?

Il n'y a pas toujours de signe visible de la présence de poux. Seules les infestations fortes sont visibles : dépilations (ci-dessous en photo), veaux qui se lèchent, secouent les oreilles.

Lorsque vous décelez un animal infesté, il n'est pas un cas isolé, même s'il est le seul à présenter les symptômes visibles.

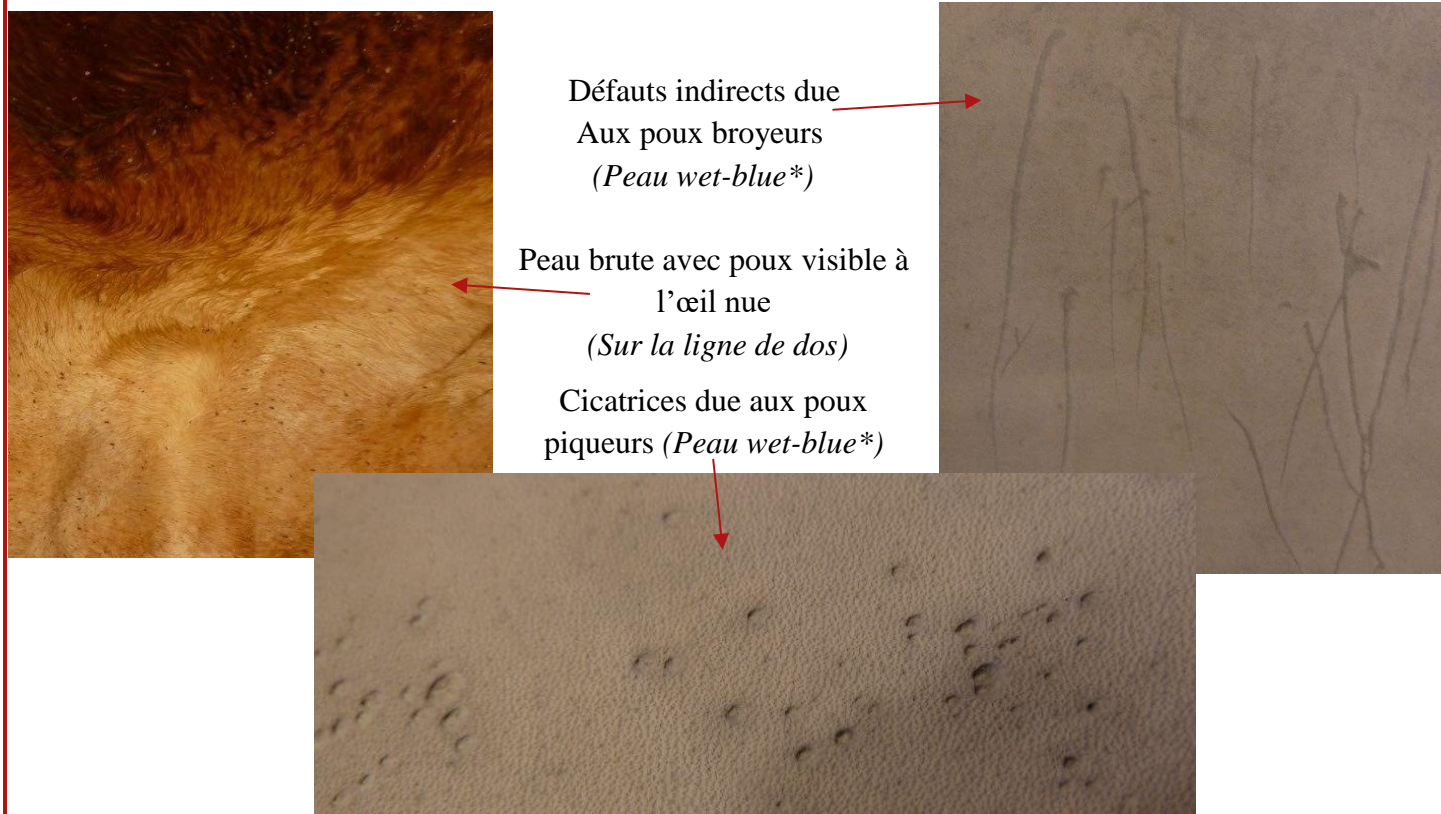
Quel impact zootechnique ?

- **Démangeaisons intenses** qui nuisent à la tranquillité et au bien-être des bovins : des retards de croissances ou de production lactée sont souvent rapportés.
- Les parasites peuvent être **porteurs d'autres infections et propager les maladies d'un animal à l'autre**.
- Des cas d'anémie, entraînant **des pertes d'appétit** ont été rapporté (sur des jeunes animaux et notamment des veaux de lait déjà très anémiés suite à leur alimentation exclusivement lactée).



Observation des peaux avec piqûres cicatrisées ou non sur veaux fermiers

Illustration des poux sur les peaux de veaux fermiers :



Wet-blue * : Stade du cuir obtenu juste après tannage et avant teinture et nourriture ; ce stade de coloration bleutée permet au tanneur de faire un premier contrôle qualité de la matière transformée. L'opération a pour but d'orienter les différentes peaux tannées dans les productions adaptées en fonction des caractéristiques physiques (épaisseurs, surfaces ...) et esthétiques (veines, rides, cicatrices poux, teignes ...)

MISE EN PLACE DU PROJET DE LUTTE CONTRE LES POUX EN ELEVAGES DE VEAUX SOUS LA MÈRE

Explications du projet

Les TANNERIES HAAS et le GDS Corrèze travaillent en partenariat depuis 2012 ; ils ont souhaité s'associer en 2017 pour tester, avec la participation des éleveurs Corrèziens adhérents du GCDS qui le souhaitent, un protocole pour la maîtrise des poux sur les couples mères/veaux dans la production de veaux sous la mère.

Le GCDS assure sur une année la prise en charge intégrale du traitement antiparasitaire des bovins en lien avec les vétérinaires sanitaires (fournisseurs et prescripteurs des traitements) sur l'ensemble des animaux présents dans le ou les bâtiments lié(s) à l'activité de veaux sous la mère.

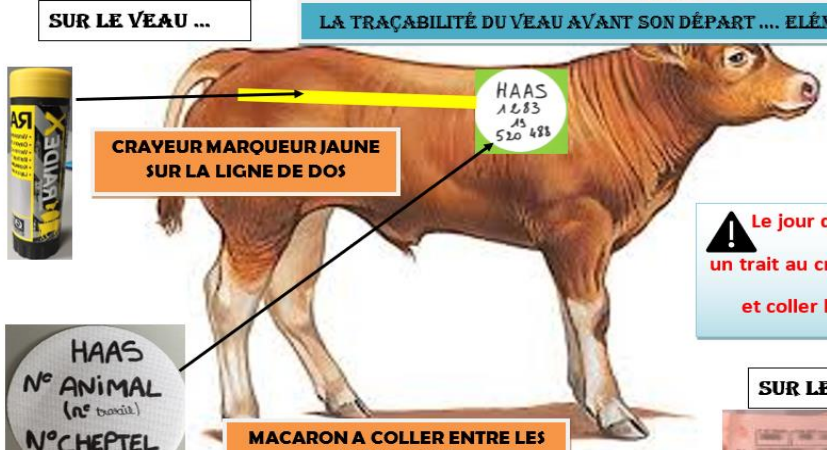
En contrepartie, l'éleveur s'engage à suivre avec rigueur les recommandations énoncées par le vétérinaire et le technicien GDS. Il veille à assurer le non-retour des poux dans le ou les bâtiments traités, et veille au traitement des couples mères/veaux au fur et à mesure de leurs entrées en bâtiment.

La traçabilité des peaux

Il est demandé à l'éleveur engagé d'apposer sur chaque veau avant son départ (le jour même), un macaron qui permettra de repérer l'animal à son arrivée à l'abattoir (n° de travail de l'animal, n° de cheptel et le nom de la tannerie HAAS) entre les omoplates de l'animal, mais également une trace sur la ligne de dos à l'aide d'un crayon marqueur jaune et la pose d'une gommette sur le passeport du bovin. Le protocole comprend 3 modes de traçabilité différentes pour éviter d'égarer des peaux à l'abattoir et à l'arrivée à la tannerie.

SUR LE VEAU ...

LA TRAÇABILITÉ DU VEAU AVANT SON DÉPART ... ÉLÉMENT ESSENTIEL AU PROTOCOLE !!!



CRAYEUR MARQUEUR JAUNE SUR LA LIGNE DE DOS

MACARON A COLLER ENTRE LES OMOPLATES :

- Nom de la Tannerie : HAAS
- N° de travail de l'animal
- N° de cheptel

SUR LE PASSEPORT DU BOVIN ...

Le jour du départ (ou au chargement), un trait au crayon marqueur sur la ligne du dos et coller le macaron entre les omoplates

Le jour du traitement, apposer la gommette sur la carte rose.

Tout le matériel est fourni par le GDS, tout au long du protocole !



CONTACTS : Technicien en charge du projet : Bruno COUTIN Tél.05 55 20 84 37 Mail : bruno.coutin.gds19@reseaugds.com

Autres personnes ressources

Basse Corrèze : POURCHEL Patrick
Tél: 06-08-00-82-51

Haute-Corrèze : BONIFACY Jean-Claude
Tél: 06-81-58-11-45
Mail : gds19@reseaugds.com

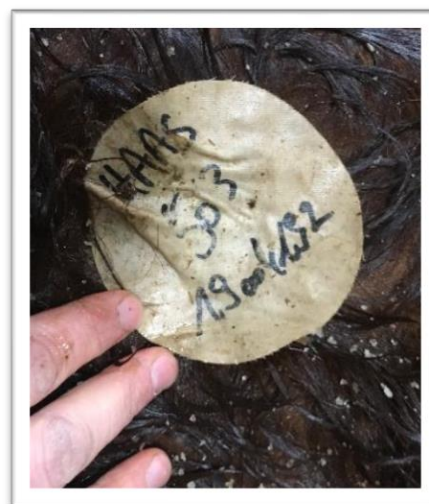
Vétérinaire : Dr ROY Christelle
Mail christelle.roy.gds19@reseaugds.com



Ci-dessus matériels mis à disposition par le GCDS afin d'assurer la traçabilité des veaux à l'abattoir. Les abatteurs peuvent par la suite transmettre les peaux salées à la tannerie HAAS.

A l'arrivée à la tannerie, les peaux tracées sont classées dans différentes catégories selon leurs qualités (défauts piqures, peaux veinées, cicatrices diverses). Ensuite la tannerie réalise un bilan par élevage, pour évaluer le niveau d'infestation des veaux d'où l'intérêt de bien réaliser la traçabilité des animaux.

A éviter : des macarons illisibles



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE DEPARASITAGE

A ce jour 18/03/2019 :

- **835 éleveurs** producteurs de veau sous la mère en Corrèze sont adhérents au GDS 19.
- **180 éleveurs de VDLSM sont engagés dans le projet de lutte contre les poux** (suite aux 1 ère visites d'élevages réalisées par les techniciens du GCDS) depuis en aout 2017.
- **35 éleveurs** ont été revus avec remise de leurs résultats

1^{ER} BILAN DU PROJET >> RETOUR DE LA TANNERIE HAAS

Depuis le début du projet durant l'année 2015, les premières peaux tracées (avec macarons) par les éleveurs en protocole sont arrivées à la tannerie HAAS en décembre 2017.

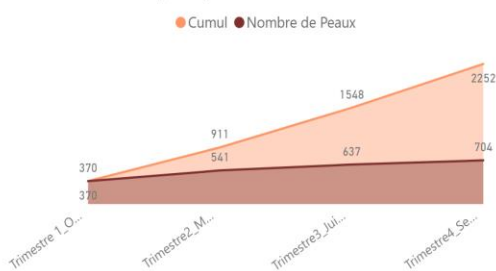
Le dernier retour de la tannerie HAAS date du 20 février 2019 : 2252 peaux livrées pour 172 éleveurs



Projet Déparasitage des Veaux Sous la Mère de Corrèze
Résultats cuirs 02/2019
ANALYSE des DEFANTS



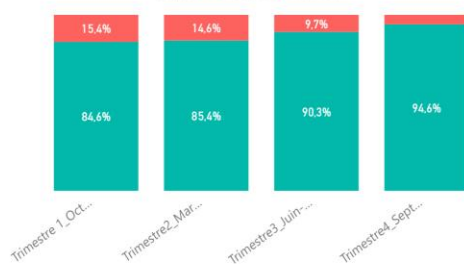
Nombre de peaux par trimestre de livraison à la tannerie



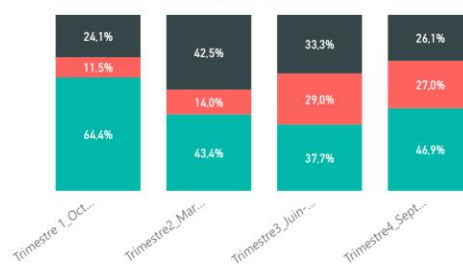
Piqûres ● Absence ● Faible ● Fort



Teigne ● Absence ● Présence



Cicatrices ● Absence ● Faible ● Fort



2252

Peaux réceptionnées en tannerie

172

éleveurs inclus dans le projet

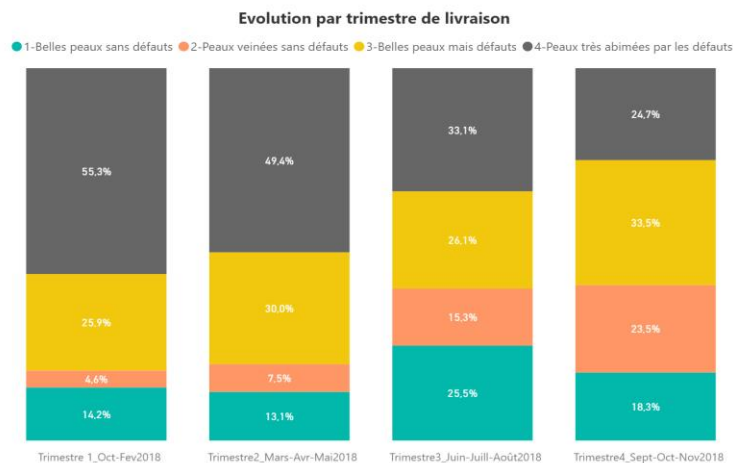
Evolution constatée :
- **Nette amélioration des piqûres sur les livraisons d'été, qui se maintient sur les livraisons d'automne.**

- **Nombreuses cicatrices, quelle que soit la saison**

Qualité globale des peaux

Un protocole qui fonctionne : On remarque une nette amélioration des peaux livrés avec une diminution du nombre de piqûres. On atteint presque 60 % de peaux intactes au bout d'un an.

Le projet de lutte contre les poux s'étendra encore sur l'année 2019. La prochaine étape consiste à faire de la prévention concernant les cicatrices, car on s'aperçoit qu'il y a des récurrents de ce type, ceci étant dû sans doute à des pratiques d'élevages (tonte, parois...), des deuxièmes visites sont prévues pour essayer d'endiguer ce problème.



2252

Nombre de Peaux

172

éleveurs inclus dans le projet

Evolution constatée :
Nette diminution des peaux abimées

Une progression constante, on passe de 55 % à 24 % de peaux très abimées tandis que la proportion de belles peaux augmente dont 42 % sont sans défauts.

LA PREVENTION DES CICATRICES



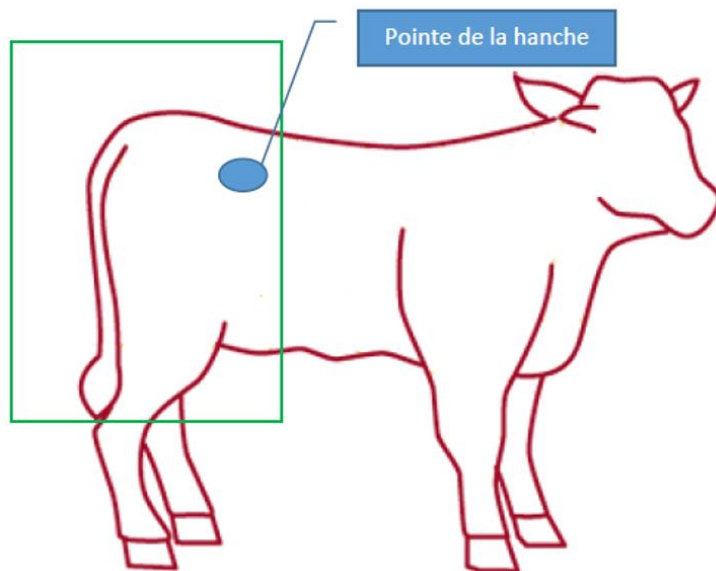
Cicatrices sur cuirs

Les cicatrices sont un gros problème pour les tanneries, elles détériorent la qualité des cuirs.

Il faut faire attention à la vétusté des bâtiments et des cases à veaux (pointe ou boulons saillants, porte seaux, barrières abîmées)

Une des principales causes de cicatrices est la tonte des animaux. En effet, on s'aperçoit que les éleveurs pratiquant la tonte partielle ou intégrale ont un pourcentage de cicatrices supérieur à ceux qui ne tondent pas.

Néanmoins pour les éleveurs qui souhaitent continuer à tondre leurs veaux pour des questions esthétiques ou sanitaires, nous leur demandons d'éviter de tondre la partie arrière de l'animal.



Zone à éviter de tondre

L'OCCASION DE COMMUNIQUER SUR UNE DEMARCHE DE PROGRES : LA PROPRETE DES VEAUX

L'abattage d'animaux sales accroît le risque de contamination des carcasses.

« Le développement de nouveaux modes de consommation de la viande sous forme hachée ou crue amplifie ce risque de contamination » détaille une note d'Interbev. D'ici la fin de l'année, l'objectif de l'interprofession est d'établir un accord qui rendra obligatoire le classement des veaux selon une grille dédiée et de clarifier les responsabilités de chaque opérateur.

Phase de test (pendant 6 mois) en abattoir depuis le 1^{er} janvier 2018 :

La grille de classement des veaux en 4 catégories.

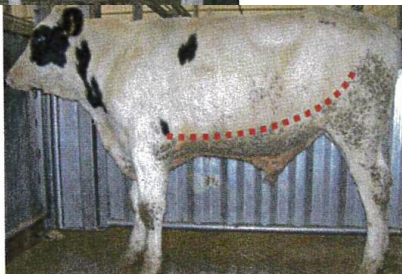
Classe A (sec ou humide).

Veau propre. Absence de souillures ou souillures sèches ou humides à l'état de traces.



Classe B (sec ou humide).

Veau peu sale. Souillures sèches ou humides.



Classe C (sec).

Veau sale. Souillures sèches.



Classe D (sec).

Veau très sale. Souillures sèches.



Le GDS 19 se penche également sur cette amélioration au sein des exploitations corréziennes engagées dans le protocole de lutte contre les poux. C'est une opportunité pour le GDS d'accompagner techniquement les éleveurs dans cette démarche. Ces actions spécifiques à l'élevage de veau de lait sous la mère sont donc en droite ligne avec les missions de base du GDS que sont la prévention et le conseil global en terme d'amélioration des conditions d'élevage. (par exemple : le sol, la litière, l'alimentation, l'eau, l'aération/ventilation etc...) et permettent un meilleur accompagnement des éleveurs adhérents